

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 24 (1994)
Heft: 5: r

Rubrik: Social Jura : la résidence de Vicques cherche des pensionnaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA RÉSIDENCE DE VICQUES CHERCHE DES PENSIONNAIRES

Le projet de création de la Résidence «Les Pins» (foyer) à Vicques, dans le Val Terbi sis à l'est de Delémont, a fait l'objet d'une subvention cantonale de 25% en mars 1988. Auparavant, l'assemblée communale avait accepté de céder un droit de superficie sur un terrain communal. Aujourd'hui, les pensionnaires ne s'y bousculent pas...

Fondée sur les plans de l'architecte Roger Zanetta, la construction d'un foyer de 28 lits a été menée à chef dans des délais normaux. En octobre dernier, deux journées «portes ouvertes» ont attiré un nombreux public. Malheureusement, la résidence n'abritait alors qu'un résident et il n'y en avait que cinq seulement en mars passé. Néanmoins, le Conseil de fondation qui gère la Résidence Les Pins, ainsi que son directeur M. Nicolas Gury, ne désespèrent pas d'accueillir petit à petit les pensionnaires qu'ils espèrent.

Effort de prospection

Dans ce but, ils ne ménagent pas leurs efforts. Ainsi participent-ils aux sorties de personnes âgées des communes voisines. Dans cet esprit, le Club des Aînés de Vicques et la Vie montante tiennent leurs séances dans la résidence et y intègrent les pensionnaires.

A chaque occasion, les responsables rappellent que les frais de séjour aux Pins sont modiques, soit 88 francs par jour. Les résidents dont la rente AVS ne suffirait pas à les assumer ont droit à des prestations complémentaires qui assurent la couverture des frais totaux sans grignoter notamment leur fortune éventuelle, puisqu'il en est tenu compte uniquement dans le calcul du droit à des prestations complémentaires.

Les vingt-huit studios des Pins répondent à toutes les exigences de confort.

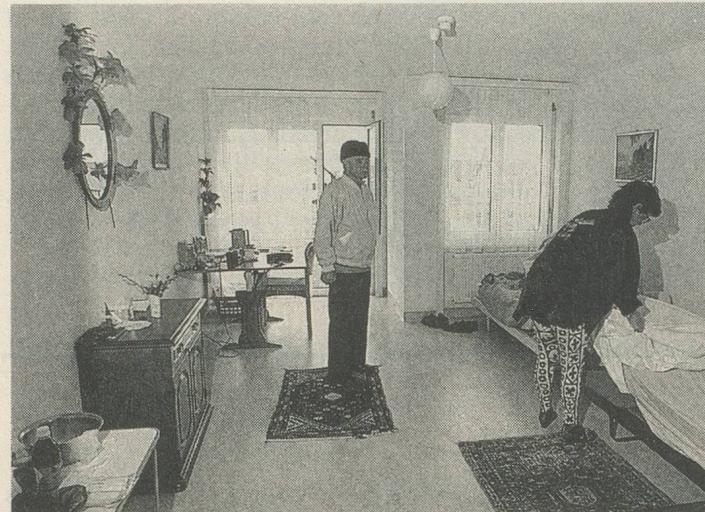
Des cuisinettes sont aménagées dans les locaux pour couples. Autre atout, l'immeuble est proche de l'arrêt de bus postal qui dessert Delémont toutes les demi-heures. Afin de ne pas couper les liens des résidents avec leur commune de provenance, ils ont la possibilité d'y maintenir leur domicile légal et d'y exercer leurs droits civiques. On peut aussi passer des vacances dans le foyer où y séjourner à titre d'essai. Tout nouvel arrivé peut y installer ses propres meubles, afin de conserver ses habitudes. L'accent est mis sur le maintien de l'autonomie des résidents et d'une indépendance dans son rayon d'activité.

Le foyer offre aussi une surveillance médicale, même s'il est ouvert aux personnes encore indépendantes. Un médecin-conseil se prononce sur toute demande d'admission, ce qui constitue une garantie d'adaptation de tout nouvel arrivé. Le foyer ouvre également sa table aux visiteurs, à des prix très modestes. Actuellement, les repas sont fournis par le home La Promenade de Delémont. Du personnel de cuisine et d'encadrement sera engagé une fois que le nombre des résidents aura notablement augmenté.

Pourquoi ces difficultés?

Alors que la construction de ce foyer a été précédée de longues études et inscrite dans une planification cantonale bien évaluée, sa sous-occupation après six mois d'ouverture fait naître une interrogation: un tel foyer répond-il encore à un besoin et, si oui, pourquoi le nombre de résidents tarde-t-il tant à croître?

La vérité exige de dire que les conditions ont changé depuis les premières études en 1985. Entre-temps, le canton du Jura a mis sur pied des services de soins à domicile performants et gratuits.



**Georges Mulhaupt, unique résident...
Photo Y.D.**

Il a ouvert plusieurs homes médicalisés qui affichent un taux d'occupation proche de 100%. La basse conjoncture économique laisse aussi plus de temps à consacrer à la garde de personnes âgées. Tous ces éléments concourent à retarder la décision de résidents potentiels d'entrer dans le foyer de Vicques. De plus, un foyer sis en milieu rural exerce un attrait moins fort que s'il se trouvait en ville. Dans le Jura, d'autres foyers de ce type ont connu des débuts difficiles. Mais, après quelques années initiales, tous couvrent désormais leurs frais de fonctionnement.

Pas d'impasse financière

Les responsables s'efforcent bien sûr de favoriser l'arrivée de résidants aux Pins afin de réduire le déficit d'exploitation. Sur un coût de 5,1 millions couverts à moitié par les subventions fédérales et cantonales, le solde dû représente une charge annuelle d'environ 150 000 francs au moins qui s'ajoutera à la dette. Il sera ultérieurement admis à la répartition des charges entre les communes et l'Etat. Cependant, le directeur Nicolas Gury multiplie les démarches, notamment auprès des médecins et des communes voisines, afin de favoriser l'arrivée de résidants.

Victor Giordano